

## LACHERS DE CLAVERINA ET DE SORITA EN BÉARN : PREMIER ÉTAT DES LIEUX

A la demande du ministère chargé de l'Écologie, et après plusieurs mois de préparation, les agents de l'ONCFS ont mené à son terme l'opération de lâcher de deux ourses en Béarn. Les blocages de routes ont contraint les services de l'établissement public à recourir aux moyens aériens de la Gendarmerie. Pour des motifs de sécurité publique, les sites initialement pressentis pour ces lâchers n'ont par ailleurs pas pu être atteints. Ils ont été remplacés par des sites alternatifs dans les vallées d'Ossau et d'Aspe, tous deux situés dans les Pyrénées-Atlantiques (64).



Sorita pendant le transport, avant son lâcher dans les Pyrénées-Atlantiques le 5 octobre dernier.

© Goulven Rigaud

Aujourd'hui, Claverina et Sorita sont en parfait état de santé. Elles se sont éloignées de leur site de lâcher respectif mais sont néanmoins toujours présentes dans la zone montagneuse des vallées d'Aspe et d'Ossau, sur le territoire français.

Grâce aux colliers GPS qui équipent les deux animaux, il est possible de les localiser et de suivre leur déplacement, avec un différé de vingt-quatre heures au plus. Comme attendu, les deux femelles se sont beaucoup déplacées dans les jours qui ont suivi leur lâcher en Béarn.

Cette première phase de déplacement correspond à une exploration logique de leur nouveau territoire. L'expérience acquise à la faveur des précédents lâchers enseigne que les ours peuvent alors parcourir jusqu'à une dizaine de kilomètres en une seule nuit (s'activant plutôt la nuit et se reposant le jour, comme tous les ours). Sorita, relâchée un jour après Claverina, semble sur ce point plus mobile que sa consœur : l'animal a parcouru une distance plus importante, plus de 150 kilomètres en 3 semaines.

Les premières semaines de vie dans les Pyrénées sont décisives pour les deux ourses. Il leur faut en effet trouver rapidement des sites favorables pour se nourrir, mais aussi pour préparer leur repos hivernal. Les fruits forestiers (faines, glands, myrtilles) sont leur nourriture de prédilection en cette saison. Un trou abrité ou une cavité rocheuse leur servira ensuite de tanière pour la période allant de novembre à mars prochain.

D'ici là, toute perturbation peut être préjudiciable à la vie des ourses, mais aussi à leur comportement. Les services de L'État en Pyrénées-Atlantiques restent ainsi particulièrement vigilants et mobilisés pour prévenir toute perturbation intentionnelle ou accidentelle.

### CONTACT PRESSE

**David Gaillardon**

Directeur de la communication

01 44 15 10 44 – 06 43 29 55 32

[david.gaillardon@oncfs.gov.fr](mailto:david.gaillardon@oncfs.gov.fr)

[www.oncfs.gov.fr](http://www.oncfs.gov.fr)

L'ONCFS est sous double tutelle des ministères en charge de l'Écologie et de l'Agriculture